

<https://www.pressegauche.org/Les-Metallos-rejettent-l-annonce-sur-la-responsabilite-sociale-des-entreprise>
[s](#)



**Les Métallos rejettent
l'annonce sur la responsabilité
sociale des entreprises et
exigent de nouveau un
ombudsman indépendant**

Date de mise en ligne : lundi 8 avril 2019



- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

TORONTO, le 8 avril 2019 - Le Syndicat des Métallos a réagi avec colère à l'annonce faite aujourd'hui par Jim Carr, ministre de la Diversification du commerce international, au sujet de la nomination d'un conseiller spécial sans pouvoir dont l'objectif sera d'aborder les préoccupations de longue date concernant les droits de la personne associées au comportement des entreprises canadiennes exerçant des activités à l'étranger.

« Depuis des années, il est évident qu'il nous faut désespérément un ombudsman des droits de la personne indépendant et efficace pour enquêter sur les cas d'abus commis par des entreprises canadiennes exerçant leurs activités à l'étranger. Malheureusement, l'annonce d'aujourd'hui faite par le gouvernement libéral indique que celui-ci a failli à sa promesse énoncée lors des dernières élections fédérales, et qu'il revient sur sa promesse faite en janvier 2018, a déclaré Ken Neumann, directeur canadien du Syndicat des Métallos.

Le gouvernement disposait de quatre ans pour honorer sa promesse électorale. Il y a un an, nous aurions pu penser qu'il allait la tenir. Mais avec l'annonce émise aujourd'hui par le ministre Carr portant sur la nomination d'un conseiller spécial exempt des pouvoirs d'un véritable ombudsman, ce gouvernement a encore une fois déçu des milliers de Canadiens qui s'attendaient à des mesures sérieuses en matière de droits de la personne, ajoute M. Neumann.

Nous ne pouvons que nous demander si l'annonce d'aujourd'hui n'est pas un exemple de pression exercée en coulisse par des lobbyistes d'entreprise bien introduits. Sinon, comment expliqueriez-vous cette annonce disant que nous avons encore besoin d'une étude ? », a poursuivi M. Neumann.

Le Syndicat des Métallos réclame au gouvernement la nomination immédiate d'un ombudsman des droits de la personne en vertu de la Loi sur les enquêtes, doté des pouvoirs lui permettant d'exiger des preuves de la part d'entreprises et de citoyens canadiens.

Le Syndicat des Métallos souscrit à la [déclaration du Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises publiée aujourd'hui](#).